



LA DUO



Cat-Amania

du 17 au 23 JUIN 2023



www.duocatamania.com

Conception graphique Mathéas communication - AURAY // Photo - Damien Legrand - www.lgdmphoto.com



CONNECTONS NOS TALENTS



INSTRUCTIONS DE COURSE ET ROAD BOOK



DUO CAT AMANIA 2023

Société Nautique de la Trinité sur Mer
Épreuve en double
Du 17 au 23 juin 2023



La Trinité sur mer (2j) - Le Palais – Locmiquélic (2j) - Le Crouesty – La trinité sur mer.
Avec le soutien des associations YCCA et VBS – Grade : 4

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

Les règles du RIPAM s'appliqueront du coucher au lever du soleil, sinon les RCV s'appliquent L'Armement Semi-Hauturier de la Division 240 est applicable.

-Les règles de jauge et coefficient IRC 2023.

-Le règlement du Championnat IRC double 2023.

L'AC et ses Avenants.

Les heures de lever et de coucher du soleil sont fixées pour toute la durée de l'épreuve : -Lever du soleil = 5h30 local – Coucher du soleil = 22h00 local

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites **sur l'eau** par l'envoi du **pavillon Lima**, après diffusion du message, le comité de course pourra demander aux concurrents de faire un accusé de réception.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au camion de la course ; ils seront également diffusés via le WhatsApp de la Duo Cat Amánia. (Flash code ci-dessus).

3.2 Le **PC course** est situé sur le bateau Comité SNT LA KATOUNE – Gilles BRICOUT 06 08 58 74 13 – gilles.bricout@orange.fr.

3.3 Sur l'eau, le comité de course veillera **VHF 72/16** et communiquera avec les concurrents sur le canal **VHF 72**.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le bateau comité et une annonce sera diffusée sur le canal VHF de course.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses (Voir l'annexe – Roadbook)

Samedi 17 juin :

14h à 18h : Accueil des bateaux et Contrôle d'équipement

18h00 : Présentation des équipages et pot d'accueil

Dimanche 18 juin :

Étape : La trinité sur Mer – La Trinité sur Mer

9h00 : Briefing

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course **dimanche 18 juin 2023 à 10h30**
Le reste du programme est défini dans l'annexe Roadbook.

6.3 Déroulement de la course

Le bon déroulement de l'épreuve est soumis au respect du calendrier et des horaires prévus, tant vis-à-vis des ports ou municipalités qui reçoivent la course, que pour le bon déroulement des étapes suivantes.

Si le vent est jugé trop faible au départ d'une étape, le comité de course peut demander aux concurrents de faire route à 5 nœuds, en restant groupés à proximité du bateau comité.

Ces dispositions sont signifiées par l'envoi des pavillons "**Aperçu et Lima**".

Dès le retour d'un vent jugé suffisant par l'AO, une ligne de départ sera mouillée et le départ donné. Dans ce cas, la première marque de parcours à respecter, ou une éventuelle bouée de dégagement, sera la marque la plus proche de cette ligne de départ, selon l'ordre des marques de parcours prévues pour cette étape.

- 6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera le pavillon "**Charly**" et les **deux cagnards DUO CAT-AMANIA**. Au port les bateaux devront arborer les pavillons fournis par l'organisation.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ROADBOOK**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe ROADBOOK** en incluant, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont affichés sur un tableau à l'arrière du bateau comité et des annonces VHF seront faites avant le signal d'avertissement.

- 9.3 **Marque de dégagement** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon **Delta** si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon **vert** pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

La bouée de dégagement pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.

- 9.4 **Bouée variable** : une marque intitulée Bouée variable, dans un parcours côtier, est une bouée de régates définie en Annexe, positionnée par un bateau du comité en fonction des conditions météorologiques. Cette bouée pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.
La position de la bouée variable (Cap et Distance) sera affichée sur un tableau, à bord d'un bateau du comité arborant le pavillon **Charly** stationné à proximité d'une marque avec laquelle il constitue une porte. Ce bateau sera positionné à environ 50m du côté requis de la marque formant la porte, il émettra si possible des signaux sonores au passage des concurrents.
Cette bouée variable sera à contourner en la laissant à bâbord sauf si un pavillon vert est hissé sur ce bateau. Dans ce cas, elle sera à contourner en la laissant à tribord.
Cette bouée variable deviendra une marque de parcours et aura rang de porte, conformément à la définition de la "porte de parcours" ci-dessous.
- 9.5 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe ROADBOOK**.
- 9.6 **Modification de parcours** : Dans le cas d'un parcours côtier, lorsqu'un bateau comité, stationné à proximité d'une marque de parcours, arbore le pavillon **Oscar**, cela signifie : "Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée déterminée pour l'étape, sans contourner ou laisser les marques de parcours situées entre cette marque et la ligne d'arrivée" (mais en respectant les zones qui sont des obstacles s'il y a lieu).
- 9.7 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe ROADBOOK** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Marque de départ : Bateau Comité ou Bouée Orange

Marque de dégagement, Variable : Bouée North Sails ou bouée Orange

Marque d'arrivée : Marque réel du balisage maritime ou Bouée Orange

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe Roadbook**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 Un bateau **OCS, ZFP ou BFD** qui ne reviendrait pas du côté pré-départ recevra sans instruction, une pénalité définie dans l'IC 15.2 ajouté à son temps réel de course. Ceci modifie la RCV 30.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Infraction à une règle des RCV.

Une infraction aux règles des RCV, pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à DSQ.

Pour les départs de parcours côtier, une infraction aux **RCV 28, 30 et 31** pourront être sanctionnée d'une pénalité en temps de 10 minutes minimum pouvant aller à la disqualification.

- **RCV 30.1 pavillon 'P ou I'** : OCS, départ anticipé sous pavillon "P" ou "I", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent.

- **RCV 30.2 pavillon 'Z'** : ZFP, départ anticipé sous pavillon "Z", la pénalité en temps sera de 45 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent. En cas de réparation du bateau, celui-ci conservera une pénalité de 10 minutes à rajouter à son temps réel de course. Ceci modifie la règle du pavillon 'Z'.

- **RCV 30.4 du pavillon Noir** : départ anticipé sous pavillon "Noir", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du dernier voilier ayant fini la course.

Les voiliers NSC, DNF, DNS, DNC, RET obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 1.

Les voiliers DSQ obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 2.

Les voiliers DNE obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course +3.

Ceci modifie la RCV 30.

15.3 Infraction à une règle du RIPAM.

Une infraction aux règles du RIPAM, pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à DSQ.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Pour tous les types de parcours (réduit ou non) la durée d'ouverture de la ligne d'arrivée après l'arrivée **du cinquième concurrent en temps réel**, est de **6 minutes** par mille de parcours.

Pour tous les types de parcours, il n'est pas fixé de temps limite au premier bateau pour finir.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information. Ce temps pourra être prolongé à la demande du comité de course et en accord avec le comité de réclamation.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sur le bateau comité de l'YCCA arborant le pavillon JURY sur fond jaune

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la vedette comité de l'YCCA arborant le **pavillon JURY sur fond jaune**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Les avis de convocation seront diffusés sur le groupe WhatsApp Duo Cat Amania.

17.5 Les intentions de réclamation du Comité de Course, du Comité Technique ou du Comité de réclamation seront affichées pour informer les bateaux selon la RCV 61.1 (b).

17.6 les réclamations concernant la jauge ne seront plus acceptées après l'heure limite de dépôt des réclamations de la première course courue.

17.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée :

- Dans le temps limite du dépôt des réclamations si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille.
- Pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.

18. CLASSEMENT

- 18.1 une course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Toutes les courses compteront pour le classement final.
- 18.3 Toutes les courses se courent au coefficient 1.
- 18.4 Les bateaux jaugés IRC courent en temps compensé selon la formule :
Temps Compensé = Temps Réel x TCC (le TCC étant celui du certificat IRC 2023)
- 18.5 Classement Duo Cat-Amania (tout coefficient) par point.
- 18.6 Un classement Duo mixte (si plus 8 bateaux) sera réalisé.
- 18.7 Un classement Petit IRC (Coefficient inférieur ou égal à 0.987) Challenge Guy Chazelas

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un **émargement (départ)** sera mis en place au camion à l'ouverture du Briefing pendant 30 minutes. **Émargement retour** ; Il n'y a pas d'émargement retour, le pointage du bateau comité à l'arrivée fait foi.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui ne prend pas le départ d'une course (Non partant) doit prévenir le comité de course au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement en appelant le **06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC.**
- 19.3 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF ou en appelant le 06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC.

19.4 Le canal **VHF utilisé en course est le 72**

- 19.5 **Utilisation du Bout dehors :**
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 19.6 **Avis de Grand Frais ou de coup de vent :** en cas d'annonce diffusée par Météo France ou par le CROSS et concernant la mesure de leur sécurité propre, le départ pourra être différé ou modifié.
- 19.7 [DP] En cas de fin de course de nuit ou d'arrivée de nuit. Les feux de navigation réglementaires doivent être allumés.
- 19.8 Les bateaux seront équipés d'un poste VHF fixe 25 watts avec antenne en tête de mât ou puissance équivalente. Les VHF portables sont recommandées en complément du poste fixe.
- 19.9 [DP] Chaque bateau prendra les départs avec une **réserve de carburant** lui permettant d'assurer son autonomie correspondant à l'étape à courir. En cas de panne par manque de fuel,

19.10 Le port de la brassière de sauvetage est obligatoire en course. Ceci modifie la RCV 40.

- 19.11 **Règles RIPAM :** Les navires à passagers, Navires "Cargos" de commerce et navires de pêches sont prioritaires (voir liste des navires privilégiés dans les RIPAM). Tous voiliers en course doivent passer largement sur l'arrière des bateaux, sans provoquer de là gêne lors de la manœuvre.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Jusqu'au samedi 17 juin 2023 avant 18h, le changement d'un équipier est autorisé. Ce changement devra être déclaré à la chaîne d'inscription sur la fiche du bateau.
[DP] À partir de dimanche 18 juin 2023, le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
[DP] Le skipper doit être présent durant toute l'épreuve.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 [DP] Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course. Il appartient au responsable de bateau d'être conforme aux règles d'armement et de sécurité prescrites.

- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé. Un tirage au sort des bateaux contrôlés à l'arrivée au port sera annoncé aux bateaux concernés au moment du passage de la ligne d'arrivée.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.
Rappel 1 : RCV 51 : Déplacement de lest – Le radeau de survie devra obligatoirement rester positionné au même emplacement.
Rappel 2 : Le nombre de jerricans embarqués en plus des réservoirs normaux, se limitera à : -
1 jerrican d'eau douce – maxi 10 litres.
- 1 jerrican de carburant – maxi 10 litres

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon Duo Cat Amania.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

24. EVACUATION DES DETRITUS

[DP] Les détritrus doivent être déposés dans les conteneurs destinés à cet effet dans chaque port étape.

25. EMBACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port. Ou les concurrents devront respecter l'emplacement attribué par les autorités portuaires.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

- 27.1 [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.)

28. PRIX

Des prix seront décernés aux concurrents

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Gilles BRICOUT

Président du comité technique : Alexandre HORGNIES

Président du jury : Marc EYMOND

ANNEXE – ROADBOOK

Parcours d'étapes ou côtiers

Les parcours côtiers ou d'étapes, en concordance avec le programme prévisionnel sont donnés à titre indicatif. En fonction des conditions météorologiques ou du déroulement du programme et des contraintes d'accueil dans les ports d'étapes. L'AO et le comité de course se réservent la possibilité d'adapter les parcours par avenant écrit ou verbal, affiché ou annoncé au plus tard à l'ouverture quotidienne de l'émargement.

Merci à ADRENA partenaire de la SNT,
qui a permis à Gilles BRICOUT de préparer les parcours côtiers.



Briefing : 9h00 devant la Capitainerie de la Trinité sur Mer
10h30 : Mise à disposition



Zone de départ : 1 mille dans le Sud du Petit Trého

La ligne de d'arrivée sera entre la marque d'arrivée mouillée à proximité de la bouée du Petit Trého et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé. (Position ci-dessous)

PC n°1 environ 34 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Danger Isolé Bugalet	Contourner	Bâbord
*3	Nord Quiberon	Contourner	Bâbord
4	Sud Méaban	Contourner	Tribord
5	Sud Chimère	Contourner	Tribord
*6	Sud Banc de Quiberon	Contourner	Tribord
7	Nord Quiberon	Contourner	Tribord
*8	Sud Méaban	Contourner	Bâbord
9	Danger Isolé Bugalet	Contourner	Tribord
10	Arrivée Trinité sur Mer	47°33.17N 03°00.76W	

PC n°2 environ 32 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Sud Banc de Quiberon	Contourner	Bâbord
*3	Sud Méaban	Contourner	Tribord
4	Sud Chimère	Contourner	Tribord
5	Zone mytilicole de houât	Laisser	Tribord
*6	Rocher La Vieille	Contourner	Tribord
7	Nord Quiberon	Contourner	Tribord
*8	Sud Méaban	Contourner	Bâbord
9	Arrivée Trinité sur Mer	47°33.17N 03°00.76W	

Toutes marques notées d'un * peuvent donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.



Briefing : 8h00 devant la Capitainerie de la Trinité sur Mer

9h30 : Mise à disposition

Zone de départ : 1 mille dans le Sud du Petit Trého



La ligne de d'arrivée sera à proximité de la pointe de Ramonette, entre la marque d'arrivée mouillée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Attention : l'ouverture de l'écluse du Bassin est de 17h30 à 20h15

PC n°3 environ 33 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Sud buissons de Méaban	Laisser	Bâbord
3	Sud Méaban	Contourner	Tribord
*4	Sud Banc de Quiberon	Contourner	Bâbord
5	Nord Parc mytilicole de houât	Laisser	Tribord
6	Est Er Gurannic'h	Laisser	Tribord
*7	Phare Les Cardinaux	Contourner	Tribord
8	Sud Le Chariot	Laisser	Tribord
9	Est Les Galères	Contourner	Tribord
10	Le Palais	Arrivée	

PC n°4 environ 31 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Danger Isolé Bugalet	Contourner	Bâbord
3	Nord Quiberon	Contourner	Tribord
*4	Bâbord Basse Nouvelle	Contourner	Bâbord
5	Tribord Basse Milieu	Contourner	Tribord
6	Danger Isolé Pot de Fer	Laisser	Bâbord
*7	Sud Le Chariot	Contourner	Tribord
*8	Est Les Galères	Contourner	Tribord
9	Le Palais	Arrivée	

Toutes marques notées d'un * peuvent donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque. (Valable pour tous les jours)

Attention : l'ouverture de l'écluse du Bassin est de 6h00 à 8h00

Zone de départ : à proximité de la pointe de Ramonette

En cas de réduction par pavillon Oscar la marque Chenal A2 est à laisser à Tribord (passage hors du chenal de Lorient).

La ligne de d'arrivée sera entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé. (Position ci-dessous suivant le parcours).

ATTENTION lors de votre rentré au port vous avez obligation de respecter les navires privilégiés dans le chenal du Port de Lorient et de ne pas entrer ou sortir du port de Locmiquelic si le Transrade est en manœuvre.

PC n°5 environ 36 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Est Les Galères	Contourner	Tribord
3	Pointe du Skeul	Contourner	Tribord
4	Pointe du Talut	Contourner	Tribord
5	Iles Baguenères	Laisser	Tribord
6	Ouest Les Poulains	Laisser	Tribord
*7	Phare Birvideaux	Contourner	Bâbord
*8	Sud les Chats	Contourner	Tribord
9	Est Edouard de Cougy	Laisser	Bâbord
10	Arrivée Lorient Sud	47°40.50N 03°23.00W	

PC n°6 environ 32 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
*2	Sud Pouilloux	Contourner	Bâbord
*3	Phare Birvideaux	Contourner	Tribord
*4	Sud les Chats	Contourner	Bâbord
5	Pointe du château	Laisser	Tribord
6	Pointe Pen Men	Contourner	Tribord
7	Arrivée Lorient Ouest	47°41.17N 03°24.67W	



Briefing : 9h00 devant la capitainerie
10h30 : Mise à disposition



Zone de départ : à proximité de la passe Sud du chenal de Lorient

La ligne de d'arrivée sera entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé. (Position ci-dessous suivant le parcours)

ATTENTION lors de votre rentré au port vous avez obligation de respecter les navires privilégiés dans le chenal du Port de Lorient et de ne pas entrer ou sortir du port de Locmiquelic si le Transrade est en manœuvre.

En cas de réduction par pavillon Oscar la marque Chenal A2 est à laisser à Tribord (passage hors du chenal de Lorient).

PC n°7 environ 19 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
*2	Est Edouard de Cougy	Contourner	Tribord
3	Nord Basse Méлите	Laisser	Bâbord
4	Est Speerbrecker	Laisser	Bâbord
5	Pointe Pen Men	Contourner	Bâbord
6	Pointe Groix Ouest	Contourner	Bâbord
7	Pointe du Chateau	Laisser	Bâbord
8	Pointe de l'Enfer	Laisser	Bâbord
*9	Sud les Chats	Contourner	Bâbord
*11	Porte Edouard de Cougy	Porte	
12	Chenal Bâbord A2	Contourner	Tribord
13	Arrivée Lorient Ouest	47°41.17N 03°24.67W	

PC n°8 environ 15 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	E Edouard de Cougy	Contourner	Bâbord
*3	S les Chats	Contourner	Tribord
4	Pointe de l'Enfer	Laisser	Tribord
5	Pointe Saint Nicolas	Laisser	Tribord
6	Pointe du Chateau	Laisser	Tribord
7	Pointe Groix Ouest	Contourner	Tribord
8	Pointe Pen Men	Contourner	Tribord
9	Chenal Bâbord A2	Laisser	Tribord
10	Arrivée Lorient Ouest	47°41.17N 03°24.67W	



Briefing : 8h30 devant la capitainerie
10h00 : Mise à disposition



Zone de départ : à proximité de la passe Sud du chenal de Lorient

La ligne de d'arrivée sera entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé. (Position ci-dessous suivant le parcours)

ATTENTION lors de votre rentré au port vous avez obligation de respecter les navires privilégiés dans le chenal du Port de Lorient et de ne pas entrer ou sortir du port de Locmiquelic si le Transrade est en manœuvre.

PC n°9 environ 36 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Pointe Pen Men	Contourner	Bâbord
3	Pointe Groix Ouest	Contourner	Bâbord
4	Pointe du Chateau	Laisser	Bâbord
5	Pointe de l'Enfer	Laisser	Bâbord
*6	Sud les Chats	Contourner	Tribord
*7	Phare Birvideaux	Contourner	Bâbord
*8	Sud Pouilloux	Contourner	Tribord
9	Sud Goué Vas Sud	Contourner	Bâbord
*10	Bâbord Basse Nouvelle	Contourner	Bâbord
11	Arrivée Sud Méaban		

PC 10 environ 45 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Est Edouard de Cougy	Laisser	Tribord
*3	Sud les Chats	Contourner	Bâbord
*4	Phare Birvideaux	Contourner	Tribord
5	Ouest Les Poulains	Laisser	Bâbord
6	Iles Baguenères	Contourner	Bâbord
7	Pointe du Talut	Contourner	Bâbord
8	Pointe du Skeul	Laisser	Bâbord
*9	Est Les Galères	Contourner	Bâbord
*10	Ouest Le rouleau	Contourner	Tribord
11	Ouest Bonen Bras	Laisser	Tribord
12	Est Le Grand Coin	Laisser	Bâbord
13	Arrivée Sud Méaban		



9h00 : AG des coureurs à l'YCCA
11h00 : Mise à disposition



19h30 soirée de remise des prix

Zone de départ : à proximité de l'anse de Kerjouanno

La ligne de d'arrivée sera entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé. (Position ci-dessous suivant le parcours)

PC 11 environ 28milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	Sud Méaban	Contourner	Bâbord
3	Sud Chimère	Laisser	Bâbord
*4	Ouest Recherche	Contourner	Tribord
*5	Rocher La Vieille	Contourner	Tribord
*6	Sud Banc de Quiberon	Laisser	Tribord
*7	Danger Isolé Bugalet	Contourner	Tribord
*8	Nord Quiberon	Contourner	Bâbord
9	Arrivée Trinité sur Mer	47°33.17N 03°00.76W	

PC 12 environ 29 milles

Ordre	Waypoint		Côté
1	Départ – Dégagement si D		
2	S Chimère	Laisser	Bâbord
*3	S Saint Jacques	Contourner	Tribord
*4	W Recherche	Contourner	Tribord
*5	N Quiberon	Contourner	Bâbord
*6	S Banc de Quiberon	Contourner	Bâbord
*7	S Méaban	Contourner	Bâbord
8	S buissons de Méaban	Laisser	Tribord
9	Arrivée Trinité sur Mer	47°33.17N 03°00.76W	

Toutes marques notées d'un * peuvent donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe
Pointage officiel à une marque.

ANNEXE - ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'attention des concurrents est attirée sur le risque de danger à proximité des marques pour tout parcours côtier, réduit ou non (exemples non exhaustifs) :

Les bouées de Chenal du Port du Crouesty, Port de Lorient, Port de la Trinité,

La bouée cardinale Sud des Buissons de Méaban,

La bouée cardinale Ouest Roche Révision,

En cas de réduction par pavillon Oscar la marque Chenal A2 est à laisser à Tribord (passage hors du chenal de Lorient).

a) Zone interdite à la navigation : Zone mytilicole de Houât à proximité du Rocher de la Vieille. Voir carte SHOM 7033.

b) Zone Éolienne flottante SE Hoëdic – Ouest Basse Capella

Navigation interdite dans la zone définie par une droite reliant 4 bouées (marques spéciales) Voir carte SHOM 7395

c) Zones de projet d'éoliennes flottantes au Sud Bretagne

Tout bateaux travaillant sur cette zone sont prioritaires

d) Zone de tir de Gâvres : zone interdite à la navigation suivant la zone activée.

ANNEXE - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en l'ANNEXE - ROADBOOK (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le **2ème substitut** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons **S sur H** accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

Un pointage officiel peut être effectué aux marques du parcours qui sont signalés dans le roadbook avec un astérisque*

INFOS PORTS D'ESCALES (codes sanitaires & Code Wifi)

ATTENTION lors de votre rentré au port vous avez obligation de respecter les navires privilégiés dans le chenal du Port de Lorient et de ne pas entrer ou sortir du port de Locmiquelic si le Transrade est en manœuvre.

PORTS	CODES SANITAIRES	CODES WIFI	
Trinité sur Mer		Login	Mot de passe
TSM Capitainerie	Douches : 0307	duocatamania	2023
	WC : 0307 B		
TSM DARSE NORD	0307		
Le Palais au-dessus du Bassin	2103#	Pas de Wifi	
Le Palais Capitainerie	2106	Pas de wifi	
Locmiquelic	0703 A	duocatamania	2023
Le Crouesty	9471	duocatamania	2023